



Commune du Pin – P.L.U.

Zonage d'assainissement – Notice

La commune du Pin dispose d'un zonage d'assainissement, réalisé dans le cadre de l'élaboration du PLU en 2004. La zone d'assainissement collectif intègre la partie agglomérée du bourg déjà desservie par le réseau (une extension a depuis été réalisé rue des Mésanges et sur le secteur de la Minutais). Les autres secteurs de la commune relevaient de l'assainissement non collectif.

Parallèlement à la révision du PLU, la COMPA a mené une étude de faisabilité pour le raccordement du secteur du Rocher à l'Est du bourg. En raison du coût de revient du branchement, cette possibilité n'apparaît pas réalisable.

La COMPA a également étudié les possibilités de desserte en assainissement collectif :

- du secteur 1AU de la Grée (actuellement non desservi). La solution pressentie passe par la pose d'une canalisation de refoulement route des Abbayes afin de regagner le réseau de la place de l'église,
- du secteur 2AUe au Nord du cimetière. Un raccordement en gravitaire par la rue du Champ de Foire est pressentie (en intégrant le passage sur la parcelle des ateliers communaux).

La COMPA va travailler à partir de la fin 2017 sur l'ensemble des zonages des communes afin de mettre en compatibilité les documents d'urbanisme et la prospective de développement de l'assainissement sur l'ensemble du territoire.